



## L'édito

Madame, Monsieur,

Les 12 et 13 décembre ont été marquants pour l'avenir d'ARNOUVILLE.

En effet, la décision du juge des référés du Tribunal Administratif de PONTOISE du 11 décembre, déboutant notre demande de suspension de la mise en place de la nouvelle intercommunalité, ainsi que le succès de la liste « L'ALTERNANCE AVEC VALÉRIE PÉCRESSE » aux élections régionales, campent le décor pour une longue période !

Concernant le juge des référés, sans contester le bien-fondé de notre démarche, puisqu'il transmet le dossier au Conseil d'Etat et au Conseil Constitutionnel en vue d'un examen au fond, il rend possible le démarrage de l'intercommunalité « COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE », même si un jour elle peut être remise en cause par les deux autres juridictions. Il va donc falloir faire contre mauvaise fortune, bon cœur !

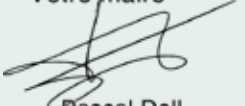
Concernant la Région, la victoire de Valérie PÉCRESSE le 13 décembre, va permettre à ARNOUVILLE de disposer d'un ensemble cohérent avec le Conseil Départemental du Val-d'Oise pour mener les grands projets structurants des années à venir.

Dans tous les cas, le quotidien est ma préoccupation :

- Dans le domaine de la sécurité : j'ai demandé à la Police Municipale de se concentrer en priorité sur la vigilance et la lutte contre les incivilités, en totale coordination avec la Police Nationale. A ce sujet, trois établissements de type « débit de boissons » font l'objet de fermeture administrative en décembre 2015 et pour un mois, suite aux nombreuses infractions commises ces derniers mois.
- Dans le domaine du cadre de vie, je souhaite avancer avec les Moulins d'Arnouville sur un grand projet d'extension et de modernisation de ce site, englobant les bâtiments des 1 et 3 avenue de la République, appelés à être détruits, en étudiant les possibilités d'une amélioration architecturale de l'entrée de la ville selon les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Dans le domaine de cette période de fêtes de fin d'année, en vous encourageant à favoriser le commerce de proximité, en effectuant vos achats auprès des commerçants du Marché de la Gare, gage de qualité et de produits frais.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et du Nouvel An, et qu'elles soient pour vous la marque de bonheurs familiaux et de félicité.

Votre maire



Pascal Doll

### PERMANENCES DE FIN D'ANNÉE

**LES JEUDIS 24 ET 31 DÉCEMBRE**  
**OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DE**  
**L'HÔTEL DE VILLE, DE 8H30 À 13 H ET**  
**FERMETURE L'APRÈS-MIDI.**

Clôture des inscriptions électorales  
le 31 décembre à 13H.

Permanence état civil assurée les samedis  
26 décembre 2015 et 2 janvier 2016.

#### **ATTENTION !**

**Les accueils de loisirs fermeront à 14h.**



### OUVERTURE DU MARCHÉ DE LA GARE

**VOTRE MARCHÉ SERA OUVERT PENDANT LES FÊTES**



**JUSQU'À 14H LES JEUDIS**  
**24 ET 31 DÉCEMBRE.**

Le dimanche 20 décembre  
une animation aura lieu avec  
la présence d'un accordéoniste.

**Pour l'occasion, le marché sera**  
**décoré.**

# À VOTRE SERVICE

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016



Le recensement de la population est obligatoire. Il commence le 21 janvier et se termine le 27 février 2016.

Un agent recenseur (*muni d'une carte tricolore avec sa photo d'identité, signée par le maire*) se déplace à votre domicile.

*Le recensement en ligne* est possible et encore plus simple ! Rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

L'agent recenseur vous propose de répondre par internet et vous communique votre identifiant et votre mot de passe qui figure sur la notice qu'il vous remet.

Si vous le souhaitez, vous avez toujours la possibilité de répondre sur les documents papiers.

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer, quels que soient son âge, sa nationalité et votre lien de parenté. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. À un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer.

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ces derniers ne sont transmis à aucune autre administration ou organisme et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

*Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 01 30 11 16 10 ou consultez le site internet de la commune.*

## STATIONNEMENT

### DU NOUVEAU DANS LES ZONES RÉGLEMENTÉES

Les zones blanches concernent certaines rues du territoire communal, notamment dans le périmètre du quartier de la gare.

Disponibles auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville, les disques, édités par la mairie, doivent être marqués du sceau de la Police municipale : sans cette distinction-là, le document sera considéré comme nul et fera l'objet d'une verbalisation.

Cette initiative vise à réglementer la **zone blanche** au profit des **riverains** résidant dans les voies concernées et à lutter contre le stationnement abusif. Le disque de zone blanche n'est valable que dans la rue où vous habitez. Si vous stationnez dans une autre rue, vous devez utiliser le disque de **zone bleue** comme les invités que vous recevez, sous peine de verbalisation.

Les zones bleues feront leur apparition sur les trois parkings situés dans le quartier de la gare le dimanche matin, jour de marché. Le stationnement sera limité à 1h30 maximum, afin de favoriser sa rotation et permettre alors un accès facilité aux clients du marché.

## RENTRÉE 2016/2017

**Les inscriptions scolaires concernant les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2013, pour la rentrée de septembre 2016, auront lieu**

**DU LUNDI 4 AU VENDREDI 29 JANVIER 2016  
AU SERVICE EDUCATION-ANIMATION**

- Les lundis, mardis et mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
- Les jeudis de 14h à 19h
- Les vendredis de 9h à 11h30

*Munissez-vous des originaux du livret de famille, carnet de santé et pièces d'identités des parents de l'enfant, ainsi que des copies d'un justificatif de domicile récent et de votre taxe d'habitation 2015.*

## LA T.N.T HAUTE DÉFINITION

**Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (T.N.T) passe à la haute définition (H.D)**

Cette évolution va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la H.D. A partir d'avril 2016, **tous les foyers reliés à une antenne râteau** recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la T.N.T, y compris les six chaînes exclusivement diffusées en H.D.

**Que faut-il faire ? S'équiper avant le 5 avril.**

Aujourd'hui, la plupart des foyers sont déjà équipés. Si un téléviseur n'est pas compatible H.D, **il n'est pas nécessaire de le changer !** L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 €. Le jour «J», tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau devront lancer une nouvelle recherche et une mémorisation des chaînes (rescan) sur chacun de leurs postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur, pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

Pour plus d'informations, appelez le **0970 818 818** (prix d'un appel local) ou allez sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr)



## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

**Le jeudi 24 décembre 2015**

Vous pouvez également déposer les objets encombrants dans les déchèteries du Sigidurs : Sarcelles, Gonesse, Bouqueval et Louvres.

# LOISIRS ET CULTURE

## MA MÈRE EST UN PANDA

### CHANGEMENT DE COMÉDIENS

Avec : Valérie **MAIRESSE**,  
Paul **BELMONDO**, Olivier **HARDOUIN**,  
Jérôme **PAQUATTE** et Willy **LIECHTY**.

*Une comédie de Willy **LIECHTY**  
Par la compagnie **Les Lucioles***

Mise en scène : Didier **BRENGARTH**.

**MARDI 26 JANVIER 2016 À 20H45**  
**ESPACE CHARLES AZNAVOUR**



Un dîner, c'est le temps que Walter a pour convaincre son patron, très attaché aux valeurs familiales, qu'il mérite plus que quiconque cette promotion.

Seulement voilà, Walter n'a pas vraiment une « famille idéale ». Pour impressionner son boss, il va donc louer des « parents d'un soir ».

Bref, il va « CHOISIR SA FAMILLE ». Mais ce casting parfait suffira-t-il à convaincre son patron ? Peut-on vraiment faire confiance à des inconnus ? Une bonne comédienne peut-elle remplacer une mauvaise mère ?

[www.theluciolesorganisation.com](http://www.theluciolesorganisation.com)

**TARIF : 18,50 €**

RÉSERVEZ LE MINIBUS MINIMUM  
1 SEMAINE À L'AVANCE  
SERVICE CULTUREL 01 34 45 97 19

## PALETTE D'ARTISTES 2016

*Exposition de peintures,  
du jeudi 4 au dimanche 7 février  
De 14h à 18h - Entrée libre  
Espace Charles Aznavour*

*Dimanche 7 février à 16h, concert par les professeurs et les élèves du Conservatoire d'Arnouville.*

*17 h - Remise des prix de l'exposition/concours.*

## STEPHAN EICHER EN CONCERT

*Mercredi 9 mars 2016 à 20h45  
Espace Charles Aznavour*

*Par Pool Events Productions*

Il revisite son répertoire et nous dévoile de nouveaux titres, écrits par son ami et parolier Philippe DJIAN.



## CROIX BLEUE SECTION ASTRIG DU VAL D'OISE

### SOIRÉE SAINT-VALENTIN

*Samedi 13 février 2016  
À partir de 20h  
Espace Charles Aznavour*

Avec en exclusivité et pour la première fois, Antoine BEZDJIAN accompagné de Khatchig MALKHASSIAN.

**Réservations auprès de : SILVA - 01 39 85 70 42 ou SHOGHIG - 06 62 26 65 10.**



# C.C.A.S.

## AIDE A LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

### L'ASSURANCE MALADIE VOUS AIDE A FINANCER VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

L'absence de complémentaire santé aggrave le risque de renoncement aux soins. C'est pourquoi la réforme de l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) intervenue le 1er juillet 2015, améliore l'accès aux soins des assurés. Elle renforce les droits attachés à cette aide et la rend plus simple à utiliser. L'aide au paiement d'une complémentaire santé concerne les personnes dont les ressources sont faibles mais légèrement supérieures au plafond de la C.M.U Complémentaire (+ 35%).

**Pour savoir si vous pouvez prétendre à cette aide vous pouvez :**

Consulter le site [www.info-acs.fr](http://www.info-acs.fr)

Appeler au **0811 365 364** du lundi au vendredi de 8h à 17h

Rencontrer un conseiller dans l'une des agences d'accueil de l'Assurance Maladie.

## MAISON DE LA PETITE ENFANCE

### LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS

**PARENTS, GRANDS-PARENTS OU ONCLES ET TANTES**, vous y serez accueillis avec vos enfants de moins de 4 ans pour jouer, échanger, découvrir.

*Gratuit et sans inscription, ouvert tous les jeudis de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires).*

### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

**C'EST UN LIEU** : d'accueil et d'information pour les parents employeurs, et les assistantes maternelles employées par des particuliers, d'échanges entre professionnels et parents, d'éveil où sont proposées des activités pour les enfants avec la participation des assistantes maternelles.



**MARDI ET VENDREDI DE 9H À 11H** : accueil jeux pour les enfants et les assistantes maternelles, avec inscription au préalable.

**MARDI DE 13H30 À 17H** : Permanence téléphonique.

**VENDREDI DE 13H30 À 17H30** : Rendez-vous pour les parents et les assistantes maternelles.

### ASSOCIATION RÉSEAU BRONCHIOLITE

Le centre d'appels est opérationnel depuis le 9 octobre 2015 et jusqu'au 21 février 2016. Des standardistes spécialisées communiqueront les coordonnées des kinésithérapeutes disponibles dans leurs cabinets les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h. Le standard est ouvert dès le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.



**0820 820 603 (numéro indigo 0,12 €)**

**Des médecins disponibles 7j/7 de 9h à 23h**

**0820 800 880 (numéro indigo 0,12 €)**

**Le standard est ouvert 7j/7 de 9h à 23h**

# CLUB SOURIRE

**LE CLUB EST OUVERT !**  
**LE JEUDI ET LE VENDREDI DE 13H30 A 17H**

**RAPPEL : Renouvellement des adhésions au Club.**  
Arnouillois(e) : 20 € - Hors commune : 28 €.  
Pour tout renseignement : 01 34 45 97 16

Pour nos activités, les inscriptions sont en cours  
au Club. Renseignements au 06 77 43 87 95

**MARDI 12 JANVIER 2016 - 14H00**  
**"GALETTE DES ROIS" à l'Espace Charles Aznavour**  
Adhérent : 16 € - Non adhérent : 20 €

**MARDI 26 JANVIER 2016 - 8H30**  
**"JOURNÉE À CREIL"** - Visite du musée de Galley-Juillet -  
De la maison de la Faïence - De la clouterie Rivière.  
Repas au restaurant. Prix : 45 €.

## VOYAGES

**PORTUGAL** : Séjour du 10 au 16 juin 2016 - 1 450 €.  
Inscriptions en cours.  
**LA CRÈTE** : Séjour du 3 au 10 mai 2016 - 1 390 €.  
Inscriptions en cours.  
**L'ARDECHE** : Séjour du 19 au 28 septembre 2016 - 1 200 €.  
Inscriptions à compter du 14 janvier 2016.

Les prix des séjours dépendent du nombre de participants.  
Les programmes sont disponibles au Club.

# CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

## GLEE CLUB

Nouvel ensemble vocal au Conservatoire **"GLEE CLUB"**  
dirigé par Cynthia Saint-Ville.

## COURS D'OPTION BAC

Tous les vendredis de 18h00 à 19h30.

**RAPPEL**: Il reste quelques places dans les classes  
instrumentales.

# CLUB RENCONTRE ARTISANAT ET LOISIRS

## «LES CHEFS-D'OEUVRE DU LOUVRE»

**Lundi 11 janvier 2016 - 17h**  
Conférence animée par Lionel Cariou de Kerys  
Salle N° 1 - Rez-de-Chaussée de l'Hôtel de Ville  
Tarif : 5 €

## «REPAS DU NOUVEL AN»

**Jeudi 14 janvier 2016 - 12h30**  
Salle Garvarentz  
Tarif : 38 €.

Renseignements et inscriptions  
auprès de M<sup>me</sup> Dominique Szlamowicz - 06 14 55 96 64

# BIBLIOTHÈQUE

## PAUSE POUSETTE

Pour les enfants jusqu'à 3 ans  
Samedi 19 décembre à 10h

De toutes petites histoires pour les petits  
jusqu'à 3 ans accompagnés de leurs  
parents ou grands-parents.

Renseignements au 01 39 85 39 96



## « LA MAGIE DES VEILLÉES DE NOËL »



**SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2015**  
**À 17H**

Par Clémence ROY  
CONTES D'HIVER

Contes accompagnés d'instruments de musique :  
celestium, sanza, bâton de pluie et tuyau à vent.

Il fait froid au coeur de l'hiver. La nature est couverte de son  
beau manteau blanc. A qui appartient cette moufle aban-  
donnée sur le sentier ? Dans quelle maison atterrira ce grand  
sapin de Noël ? Il ne rentrera jamais par la porte ! Et où va  
Machenka par une journée si neigeuse ?

Avec son petit théâtre des contes, ses personnages et ma-  
rionnettes en papier et en tissu, Clémence vous fait dé-  
couvrir, bien au chaud, quelques histoires au coeur de l'hiver.

A partir de 3 ans.

Renseignements/Réservations au : 01 39 85 39 96.

## HORAIRES DE VACANCES

La bibliothèque sera fermée  
du 21 au 26 décembre 2015 inclus.

### RÉOUVERTURE

Mardi 29 décembre :	15h - 18h
Mercredi 30 décembre :	14h - 18h
Jeudi 31 décembre :	Fermé
Vendredi 1 <sup>er</sup> janvier :	Fermé
Samedi 2 janvier :	Fermé

## INITIATION A L'INFORMATIQUE

### «MINI-CLIC»

Pour les 2-5 ans  
Samedi 9 janvier 2016 à 10h30

Atelier pour initier à l'informatique les plus  
jeunes enfants, accompagnés de leurs  
parents, à travers différents sites de jeux.



# À NOTER

## VIE POLITIQUE

Le groupe « **Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville** »  
et ses élu(e)s, sont à votre écoute le premier jeudi de chaque  
mois à la permanence du 1 rue de Boishue (préfabriqué de  
l'ancienne mairie), entre 18h30 et 20h.

### Prochaines permanences

Les jeudis 7 janvier - 4 février - 3 mars 2016